



**TRAVAUX DE  
RACCORDEMENT AU  
SYSTÈME  
D'ASSAINISSEMENT DE  
GRENOBLE ALPES  
METROPOLE  
DES EFFLUENTS  
COLLECTES A LA STATION  
D'EPURATION DU  
SONNANT**

IMAGINE  
CREATE  
ACHIEVE  
*a sustainable future*

**Réunion publique  
5 Septembre 2024**

# Présentation des acteurs

## Maîtres d'ouvrage



## Organisme subventionnaire



## Maître d'œuvre



## Groupement d'entreprises

### MANDATAIRE



POSE DE LA  
CANALISATION  
PRINCIPALE

### COTRAITANTS



BRANCHEMENTS  
D'ASSAINISSEMENT  
ET D'EAU POTABLE



RÉFECTIONS DE  
VOIRIE

## Contexte

La station d'épuration du Sonnant implantée sur la commune de Saint-Martin-d'Uriage (SMU) traite les eaux usées de Saint-Martin-d'Uriage et d'une partie de Vaulnaveys-le-Haut, et est déclarée non conforme.

- Absence d'un traitement compatible des effluents avec l'atteinte du bon état écologique du cours d'eau récepteur (le ruisseau du Sonnant)
- Nombre important de déversements au Sonnant en entrée de la station d'épuration

Le système assainissement de la commune de Saint-Martin-d'Uriage et d'une partie de la commune de Vaulnaveys-le-Haut fait l'objet d'une mise en demeure préfectorale et de mesures de restriction à la construction en lien avec la non-conformité du système assainissement raccordé à la station d'épuration du Sonnant.



# Contexte

→ Afin d'optimiser le fonctionnement du réseau d'assainissement, de préserver le ruisseau du Sonnant des rejets d'assainissement et d'améliorer sa qualité, la solution retenue consiste à raccorder les eaux usées collectées à la station d'épuration du Sonnant au système d'assainissement de Grenoble Alpes Métropole, lui-même raccordé à la station d'épuration d'Aquapole implantée sur la commune du Fontanil Cornillon.

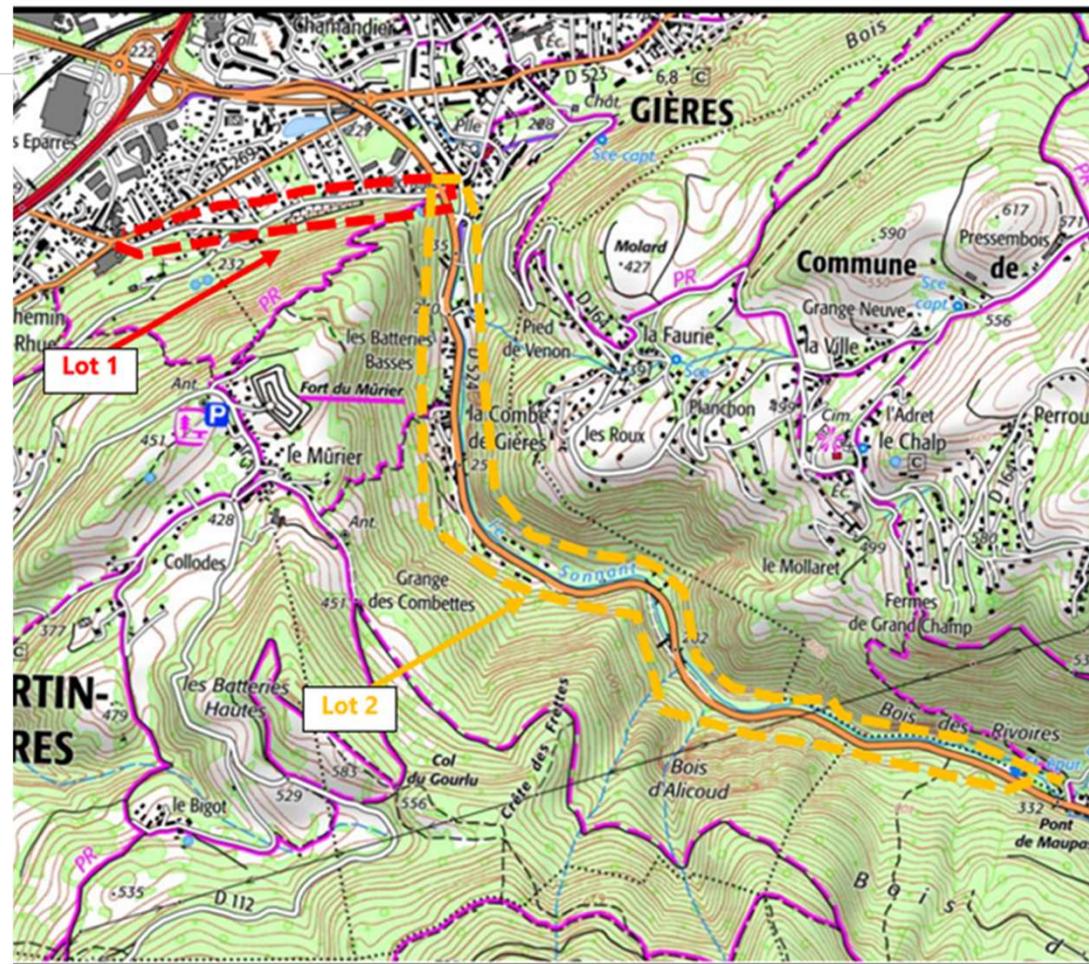


# Programme de travaux

**Solution retenue** : Création d'un collecteur dans la combe de Gières (≈3000 ml) puis collecteur passant par la rue du Repos, la route des Maquis pour se raccorder à l'angle de la rue du Docteur Valois / Avenue Jean Jaurès (≈1000 ml)

## Organisation des travaux en 2 lots géographiques :

- LOT 1 : Rue du Repos, Route des Maquis  
⇒ **Travaux en cours (fin prévue en octobre 2024)**
- **LOT 2 « Combe de Gières » depuis l'intersection avec la Rue du repos jusqu'à la station d'épuration du Sonnant**  
⇒ **De novembre 2024 à novembre 2025**



# Programme de travaux

- Transférer les eaux usées de Saint-Martin-d'Uriage et d'une partie de Vaulnaveys-le-Haut vers le système d'assainissement de la Métropole
  - Environ 3 km de canalisation en PRV diamètre 200 et 250
- Déconnecter la station d'épuration du Sonnant d'Uriage puisque les eaux usées seront traitées à la station d'épuration d'AQUAPOLE
- Réhabiliter les bassins actuels de la station du Sonnant d'Uriage en ouvrage de stockage/restitution pour écrêter le volume des effluents en direction du réseau métropolitain
- Profiter des travaux pour :
  - Réparer le réseau unitaire en mauvais état
  - Amorcer la mise en séparatif de la Combe de Gières -> transformer le vieux réseau unitaire en pluvial
  - Rénover et mettre en conformité les branchements d'eau potable et d'assainissement de la Combe

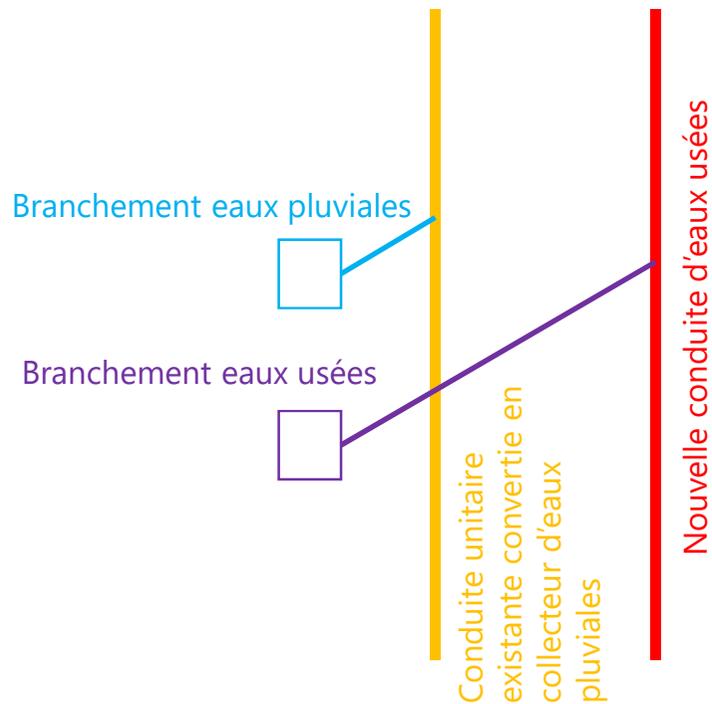
## — Finalités

Améliorer la qualité du milieu récepteur (Sonnant) & optimiser les réseaux d'eaux usées

# Programme de travaux coordonnés (Grenoble Alpes Métropole)

## Assainissement + Eau potable

### Principe de mise en séparatif :



### Réhabilitation de la conduite unitaire existante :



### Mise en conformité des branchements eau potable



# Programme de travaux coordonnés (Grenoble Alpes Métropole)

## Assainissement + Eau potable

### Mise en séparatif eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP) :

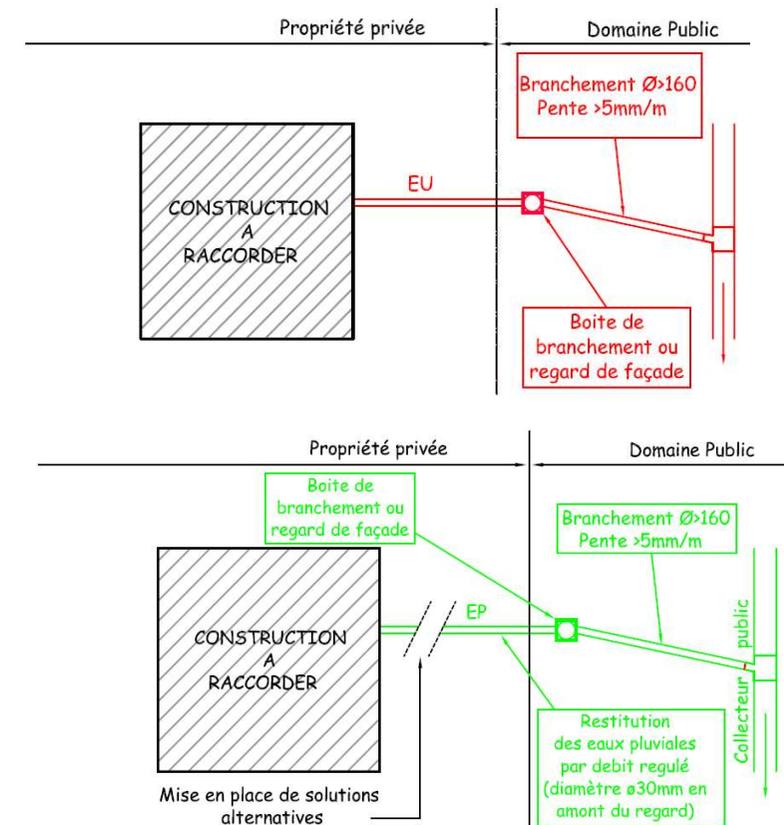
- Aucun rejet d'eaux pluviales et de ruissellement dans le nouveau collecteur réservé seulement aux eaux usées
- Obligation et responsabilité du propriétaire de séparer la collecte des eaux usées de celle des eaux pluviales
- Des regards de façade seront posés en limite extérieure de propriété

### Cas des habitations ayant déjà une collecte séparative :

- Les branchements d'eaux usées sont immédiatement raccordés sur la nouvelle conduite
- Les eaux pluviales continuent de s'évacuer vers l'ancien collecteur unitaire (ou évacuation par infiltration)

### Cas des habitations ayant une collecte unitaire :

- Un branchement d'eaux usées est installé en limite extérieure et laissé en attente en attendant la mise en séparatif par le propriétaire (2 ans pour faire les travaux)
- Les effluents restent raccordés vers l'ancien collecteur unitaire

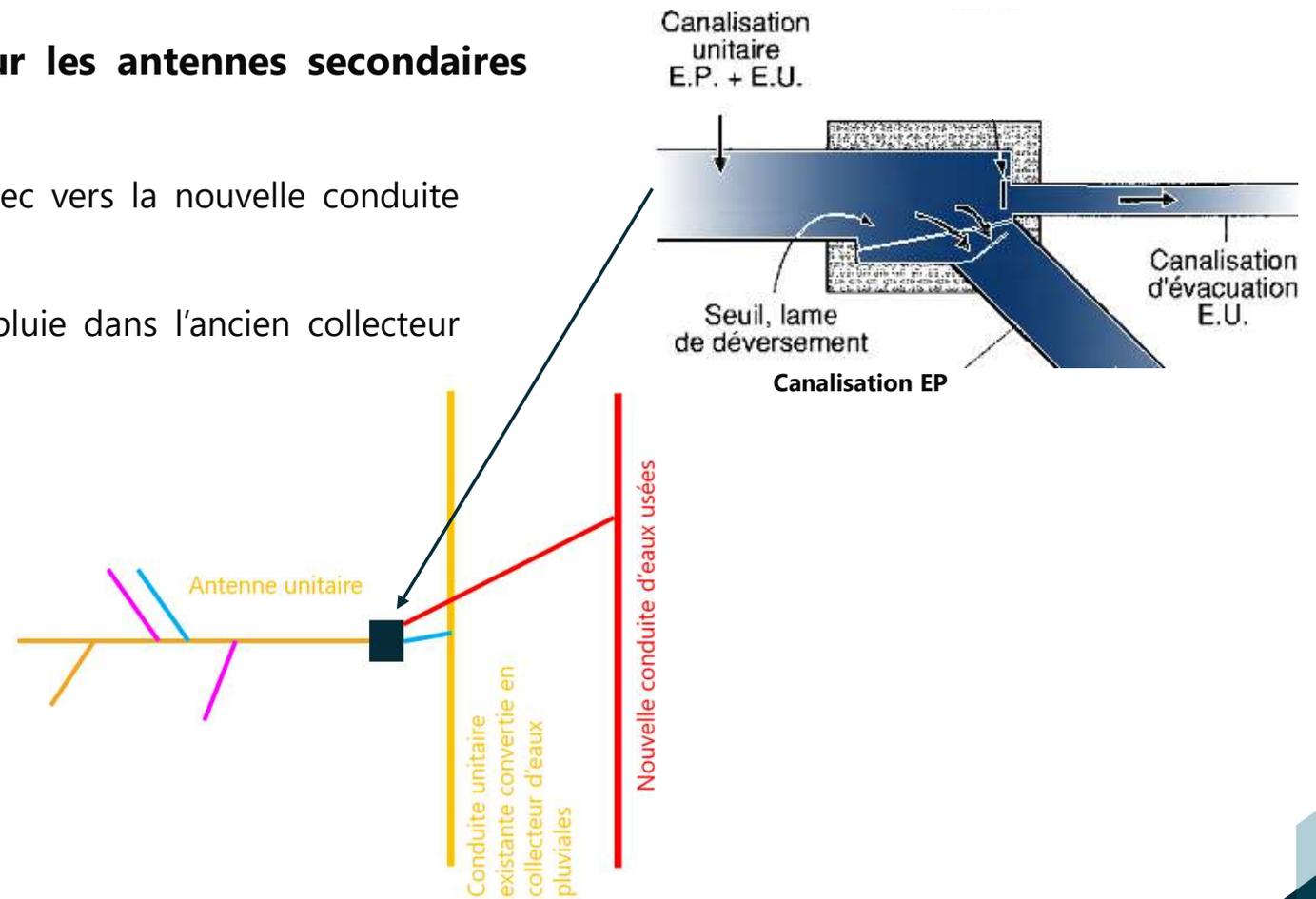


# Programme de travaux coordonnés (Grenoble Alpes Métropole)

## Assainissement + Eau potable

### Création de déversoir d'orage sur les antennes secondaires unitaires :

- Envoyer les eaux usées de temps sec vers la nouvelle conduite d'eaux usées
- Déverser le débit excédentaire de pluie dans l'ancien collecteur unitaire reconverti en pluvial



# Programme de travaux coordonnés (Grenoble Alpes Métropole)

## Assainissement + Eau potable

### Réhabilitation de la conduite unitaire existante -reconvertie en collecteur d'eaux pluviales) :

- Inspection caméra du réseau unitaire existant réalisée en 2021  
→ Repérage de défauts (fissure, trou, tuyaux déboîtés,...)
- Réparations ponctuelles (pose de manchette) avant travaux de pose du nouveau collecteur  
→ Améliorer la résistance mécanique

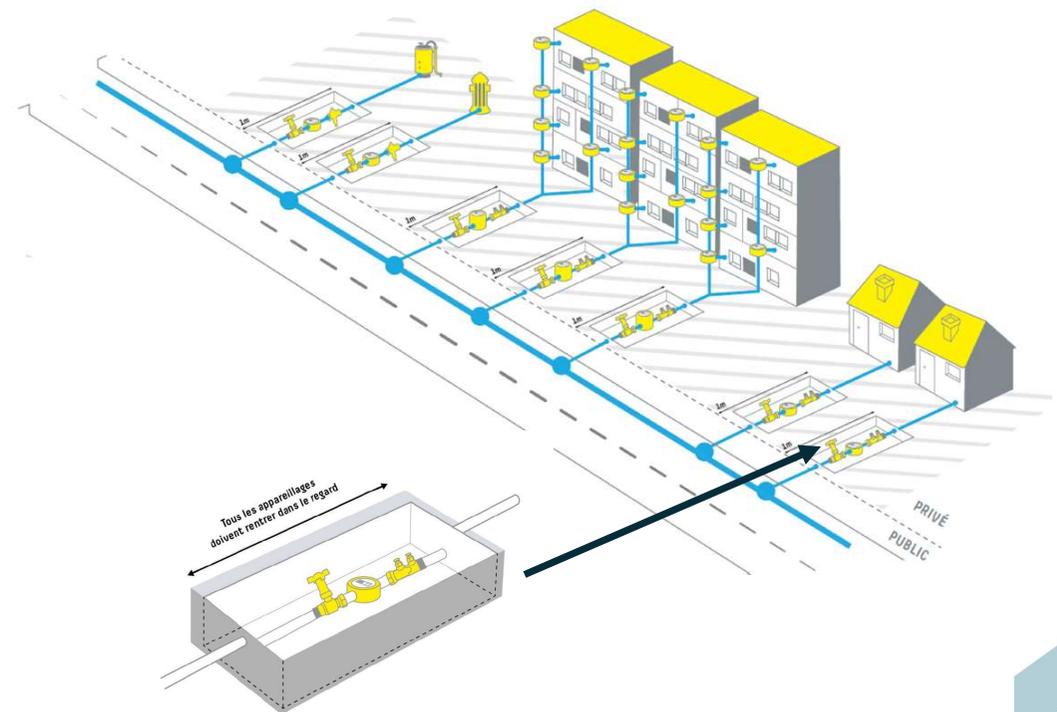


# Programme de travaux coordonnés (Grenoble Alpes Métropole)

## Assainissement + Eau potable

### Mise en conformité des branchements eau potable

- 1 bâtiment = 1 branchement avec vanne d'arrêt
- Système de comptage installé en limite intérieure, dans le premier mètre en domaine privé, et accessible depuis le domaine public
- Matériau du tuyau de branchement conforme : PEHD PN16 (peu fragile, durabilité et flexibilité, résistance à la corrosion, efficacité des joints)



# Coût des travaux

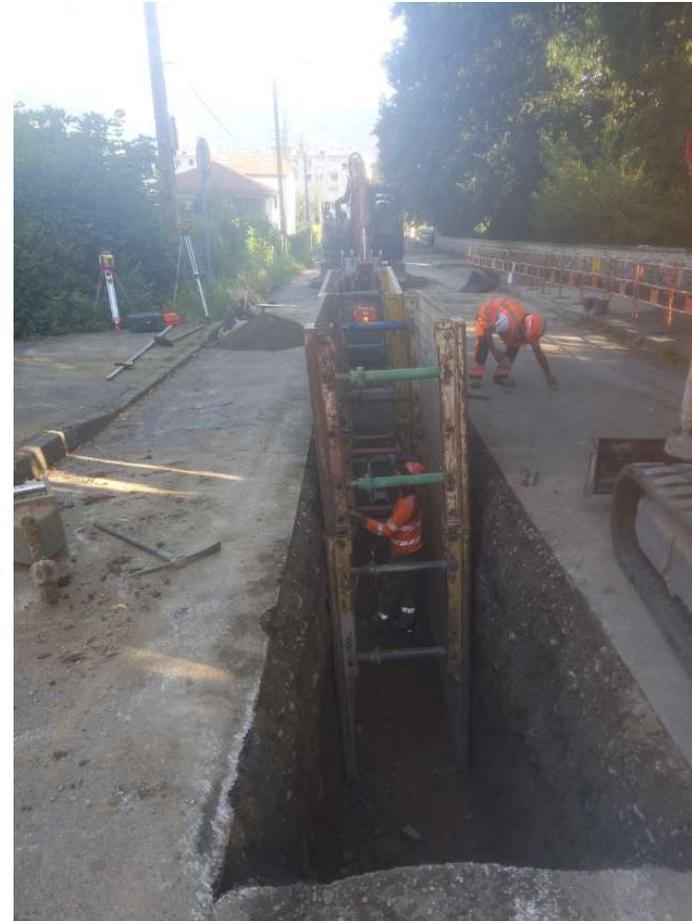
## Assainissement + Eau potable

### – Coût total des travaux = 3,4 M€HT

Y compris travaux coordonnés

### – Répartition du financement

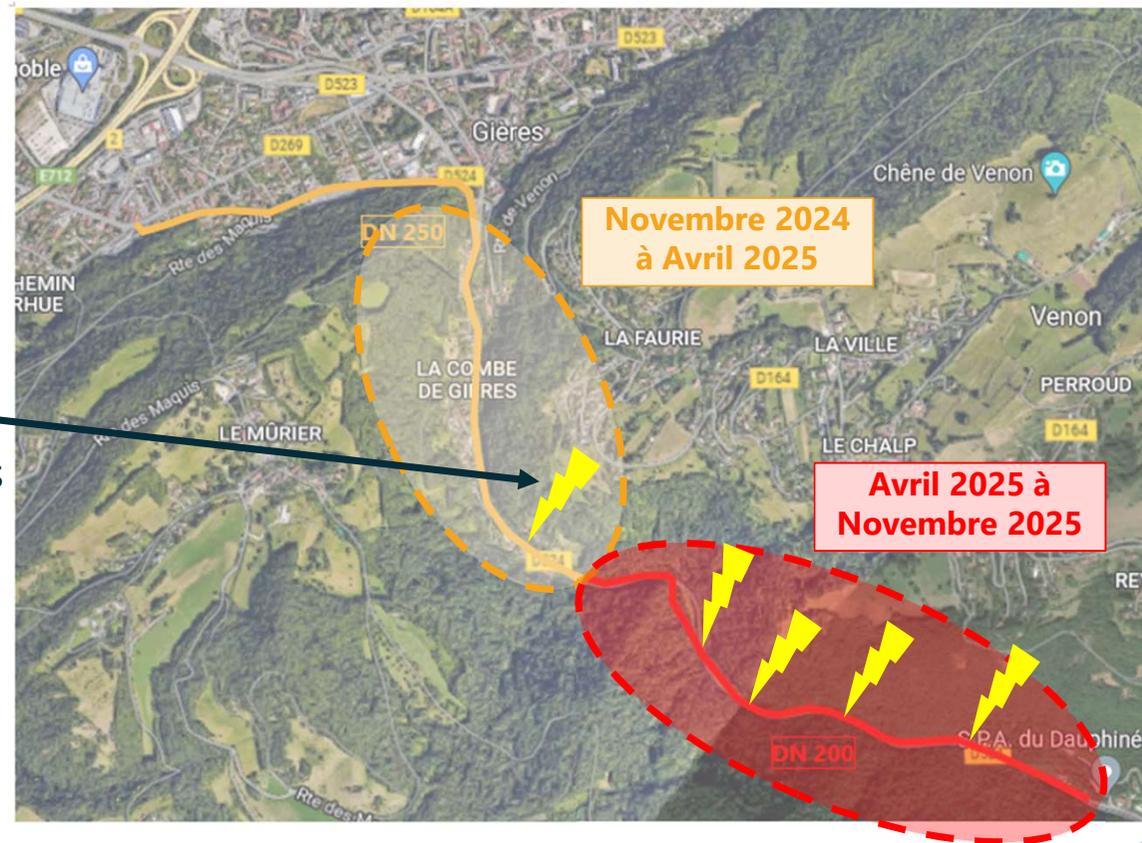
- Collecteur de transfert SMU->Gières  
= 91% CCLG + 9 % GAM
- Travaux d'eau potable et mise en séparatif Gières  
= 100% GAM
- Subventions de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée  
Corse  
= 834 785 € AERMC



# Calendrier prévisionnel des travaux

## HORS ALEAS / INTEMPERIES

- Travaux en zone agglomération 
- Travaux en zone hors agglomération 
- Points techniques
  - Franchissement des busages d'eaux pluviales
  - Création de déversoirs d'orages sur les antennes secondaires unitaires
  - Création d'une traversée jusqu'au Sonnant pour rejet des eaux pluviales (en haut de l'Avenue de Gières)



# Calendrier prévisionnel des travaux d'assainissement

Période préparatoire Sondages et réhabilitation du réseau unitaire sous alternat	3 semaines À partir du 21 octobre 2024
Démarrage des travaux	25 novembre 2024
Fin des travaux	Novembre 2025

**Horaires de travail :** 7h30 à 17h00 (Restriction des approvisionnements pendant les heures de pointe)

Les travaux d'assainissement seront suivis par les travaux d'aménagement cyclable

# Gestion de la circulation

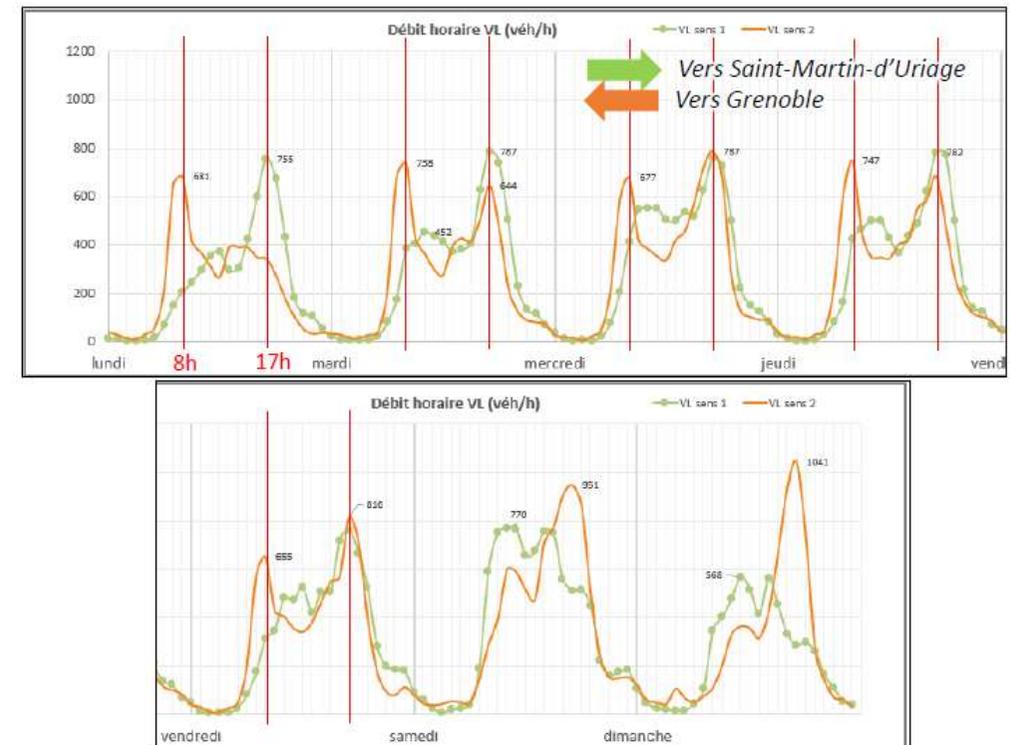
## Trafic dense :

- 14 000 véhicules/jour
- 63 Poids lourds /jour/sens
- Convois exceptionnels

## Etude de Trafic :

Etude de circulation faite par ARCADIS concluant que la meilleure solution pour la gestion du trafic est la circulation par alternat par rapport à une circulation en sens unique sans le sens montant ou descendant.

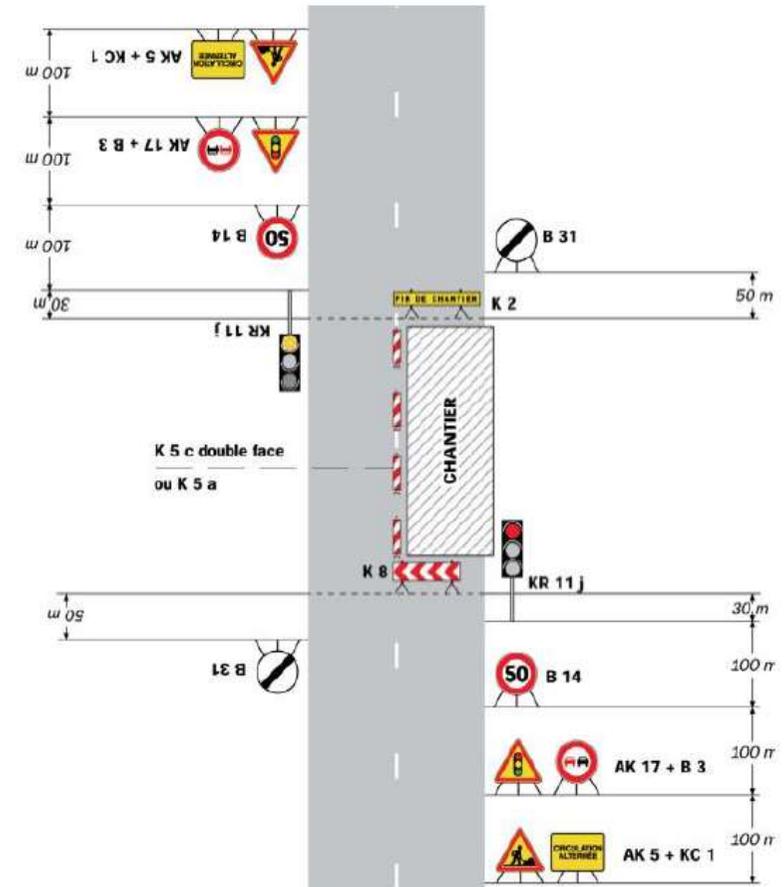
- Moins de report de trafic sur d'autres itinéraires et donc moins de nuisance sur les autres communes
- Meilleure accessibilité pour les riverains (pas de détours importants)
- Préservation de la circulation cycles



# Gestion de la circulation

## Circulation par alternat

- Maintenu 7J/7 et 24h/24 (1 voie de circulation laissée libre)
- Longueur maximale 200 mètres (longueur optimale vis-à-vis du temps d'attente)
- Radar de détection :
  - Fermeture en cas d'absence de trafic
  - Jaune clignotant quand véhicule en approche
- Largeur laissée libre : 3.25 m minimum (poids lourds, bus, services publics)



# Gestion de la circulation

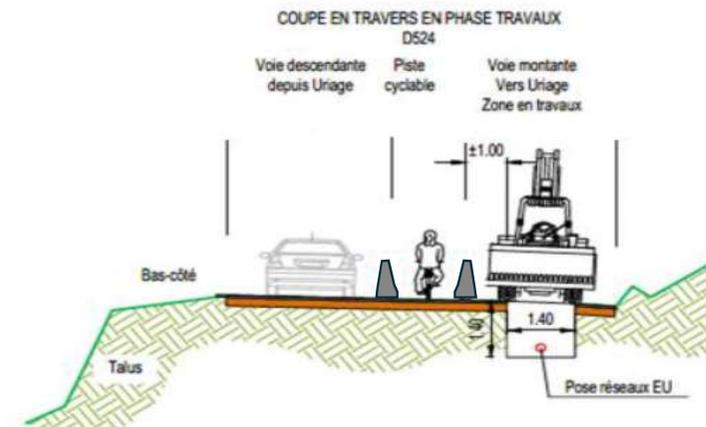
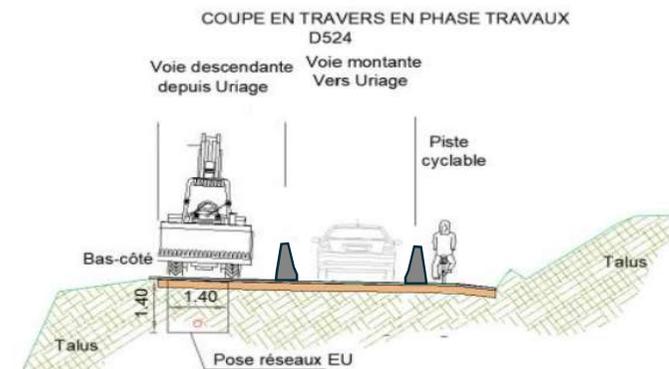
## Gestion de la mobilité cycles

### Risques :

- Dépassements dangereux dans le sens de la descente
- Temps de dégagement insuffisant dans le sens montant avant passage au vert dans le sens descendant

### Mesures :

- Largeur réduite de la voie circulée pour ne pas inciter au dépassement dans le sens descendant
- Panneaux « Cyclistes roulez en pleine voie »
- Aménagement cyclable sécuritaire dans le sens de la montée (balisage, GBA)

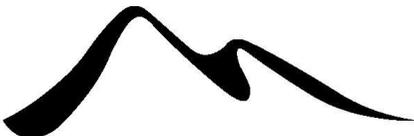


SMMAG

Au cœur de vos déplacements

**Lancement du nouveau réseau  
et accompagnement pendant les  
travaux de la combe**



  
**RÉSO**



# Gestion de la communication

## Communication métropolitaine

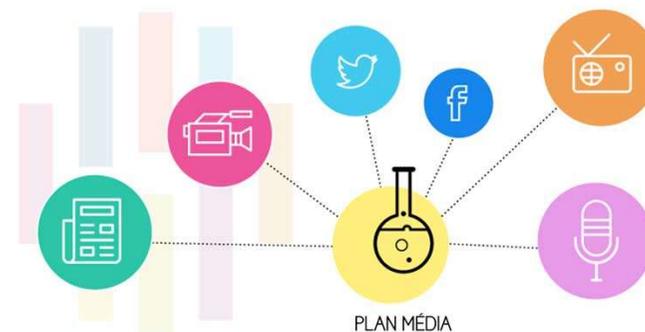
- Journal métropolitain
- Réseaux sociaux
- Communiqué de Presse (Presse et radios locales)
  
- Flyers aux riverains de la Combe
- Mails envoyés aux établissements scolaires concernés pour relai aux parents d'élèves
  
- Panneaux en bas et en haut de la Combe de Gières
- Panneaux sur les axes routiers qui mènent à la Combe de Gières depuis Saint-Martin-d'Uriage, Gières, Vaulnaveys-le-Haut, Brié et Angonnes etc...

## Relai de l'info par les communes impactées par les travaux ou par le report d'itinéraire

- Site internet + Réseaux sociaux des communes
- Panneaux à Messages Variables (PMV)

## Relai de l'info par les offices de tourisme, stations de ski, Département, DIR

- Site internet + Réseaux sociaux des intermédiaires
- Panneaux à Messages Variables (PMV)



# CONTACT

## Entreprise de travaux



AVERI TP  
1 Rue Marcel Chabloz  
38400 Saint-Martin-d'Hères  
Tél. 04 76 89 63 54



## Maître d'ouvrage



Régie Eau & Assainissement  
1 place André Malraux  
CS50053  
38031 Grenoble  
Tél. 04 85 59 58 17

## Maître d'œuvre

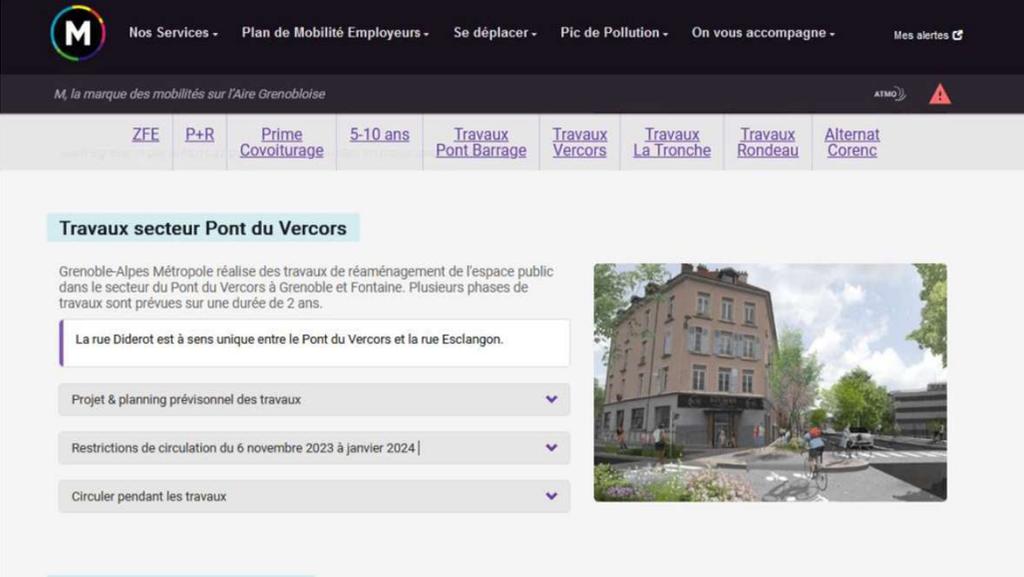


EGIS EAU – Agence de Grenoble  
1 rue du Docteur Schweitzer  
38180 Seyssins  
Tél. 04 76 48 47 48

# Reports modaux

## Où trouver des informations ?

- Site du SMMAG Mobilité- M : [www.mobilite-m.fr](http://www.mobilite-m.fr) (page dédiée aux travaux)  
+ Application M
- M'PRO : dispositif d'accompagnement gratuit les employeurs mis en place par le SMMAG

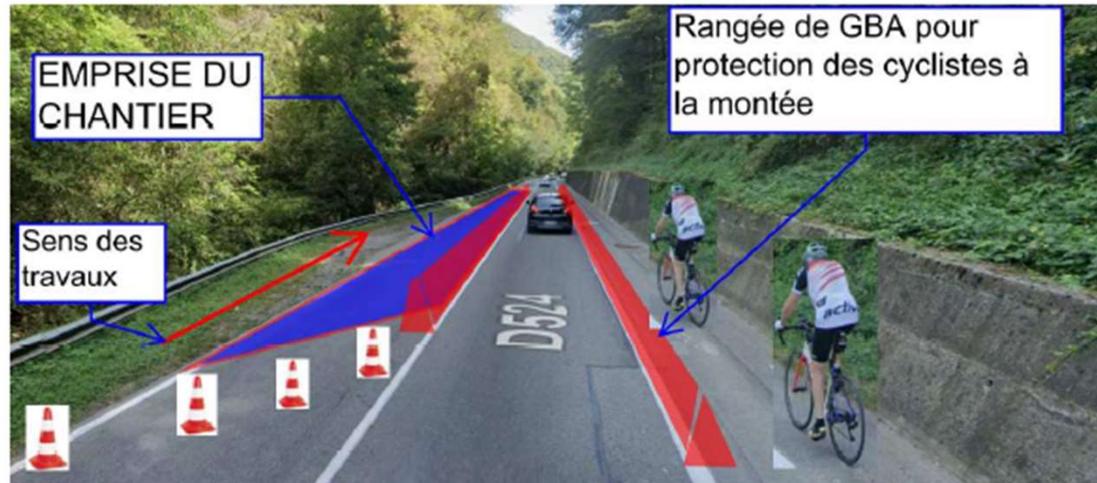
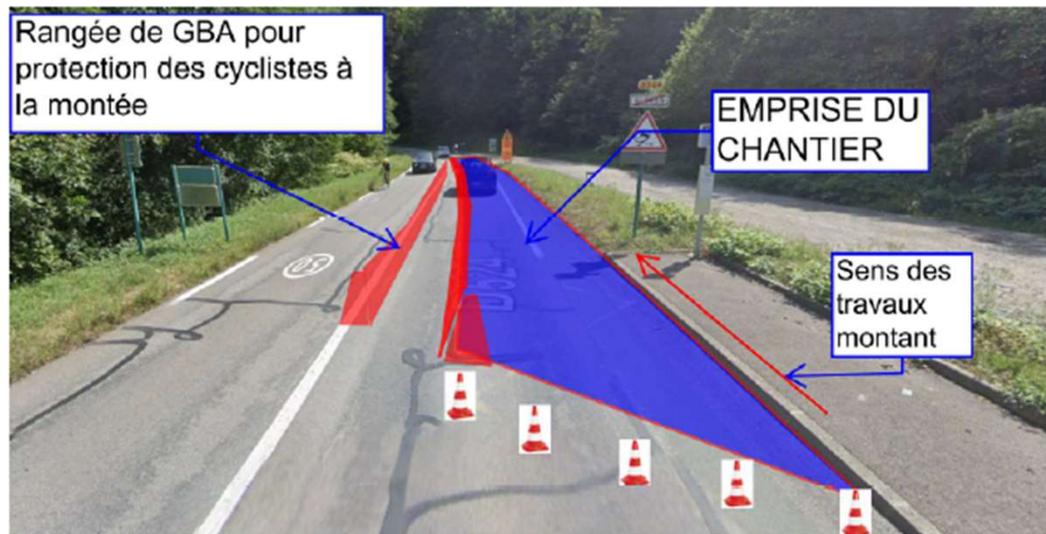


The screenshot shows the website interface for 'M, la marque des mobilités sur l'Aire Grenobloise'. The top navigation bar includes links for 'Nos Services', 'Plan de Mobilité Employeurs', 'Se déplacer', 'Pic de Pollution', 'On vous accompagne', and 'Mes alertes'. Below this is a secondary menu with categories like 'ZFE', 'P+R', 'Prime Covoiturage', '5-10 ans', 'Travaux Pont Barrage', 'Travaux Vercors', 'Travaux La Tronche', 'Travaux Rondeau', and 'Alternat Corenc'. The main content area features a section titled 'Travaux secteur Pont du Vercors' with a description of public space renovation work in Grenoble and Fontaine. A text box states: 'La rue Diderot est à sens unique entre le Pont du Vercors et la rue Esclançon.' Below this are three expandable sections: 'Projet & planning prévisionnel des travaux', 'Restrictions de circulation du 6 novembre 2023 à janvier 2024', and 'Circuler pendant les travaux'. An image of a street scene with a cyclist is also visible.



# Gestion de la circulation

## Différentes configurations selon l'espace disponible



# Gestion de la circulation

## Différentes configurations selon l'espace disponible



# Gestion de la circulation

## Différentes configurations selon l'espace disponible

